

CORMORET | Concours de pêche

Pêcheurs pour faire du bien

Depuis tôt ce matin, un concours de pêche se tient le long de la Suze. Un jeu auquel tous les enfants peuvent participer. Les truites seront remises aux anciens membres, aux veuves et pensionnaires.

MIGUEL-A. GARCIA

Ce matin, les pêcheurs se sont donnés rendez-vous à 5 h 45 à la Cabane des pêcheurs de Cormoret. Celle-ci abrite la Société des pêcheurs de Saint-Imier et environs. Aujourd'hui se déroule le concours de pêche annuel, impliquant la participation des enfants. Dès 6 h, les adultes et les plus jeunes se sont répartis sur les rives de la Suze.

Le parcours est strictement réglementé. Il s'étend de l'Usine du Torrent, à Cormoret, jusqu'au pont de chemin de fer, à Corgémont. René Boillat, président de la société depuis 4 ans, nous explique les règles du jeu: «Tous les participants adultes doivent être en possession de leur permis de pêche et avoir payé leurs cotisations et la taxe d'inscription». René Boillat, rencontré hier, ne s'attend pas à une invasion de pêcheurs. Ce qu'il souhaite c'est la participation massive des plus jeunes: «Pour les en-

fants, membres ou pas, tout est gratuit jusqu'au repas et aux boissons».

Opération séduction

La pêche est une activité en léger recul. Les membres de la société vieillissent. Ce concours et l'agencement de la journée sont en partie conçus pour plaire aux plus petits. «La plupart viennent avec leur canne, mais on leur donne des conseils. Selon moi, la meilleure chose est qu'ils sortent des truites de l'eau» précise un engagé René Boillat. Samedi matin «nous serons tout au plus une dizaine de pêcheurs» prévoit-il. C'est aussi pourquoi le président et les membres de la société de pêche aimeraient «réformer les statuts de la société pour attirer les plus jeunes».

La compétition n'est pas à but lucratif puisque c'est interdit. Elle peut cependant faire connaître la société au-delà des frontières cantonales. Elle permet encore de promouvoir les charmes de la rivière qui s'écoule dans le Vallon de Saint-Imier et dont les truites sont réputées pour leur excellente qualité. René Boillat, également organisateur de la journée, précise «qu'on a fait en sorte que ceux qui n'ont pas la patente sur la Suze puissent quand même participer à la



René Boillat présente les trophées. La coupe est destinée au meilleur enfant et la pyrogravure prime l'adulte qui sort la plus grosse truite. (Garcia)

journée. Pour autant toutefois que ceux-ci soit patentés dans leur canton».

Le concours prend fin à 10 h 30. Les conditions pour que la truite soit validée est simple. Elle doit arriver vivante à la cabane de la société, au lieu-dit les Bains 3. Elles sont ensuite mesurées, pesées et comptabilisées. Une équipe s'occupe ensuite de

vider et de nettoyer le poisson. L'an passé, 14 truites avaient mordu à l'hameçon, René Boillat en espère davantage cette année.

Les poissons capturés ce samedi seront ensuite «distribués aux anciens membres qui ne pêchent plus, qu'ils soient à l'hôpital ou dans un home. Les veuves et anciens membres vont aussi être servis. Les cuistots des dif-

férents établissements cuisineront le poisson. Les participants se retrouvent à 12 h 30 pour la remise des prix. A table, les pêcheurs se passeront donc de truites. Ils vont manger une côtelette, des pâtes et de la salade dans une ambiance très familiale, après les âpres combats pour gagner le concours, en toute sportivité.

M.-A. G.